

Fév. 2021

N° 1

Côte d'Albâtre ET VOUS...

VOS ÉLUS

Nouveau
mandat,
nouvelle
équipe !

VOTRE TERRITOIRE

Des compétences
multiples et
complémentaires
dans votre
quotidien

ÉCONOMIE LOCALE

Soutien aux entreprises
Opération « Bons d'achats *Solidaires* »



4-5 Portrait

Jérôme Lheureux
Président de
la Communauté
de Communes
de la Côte
d'Albâtre



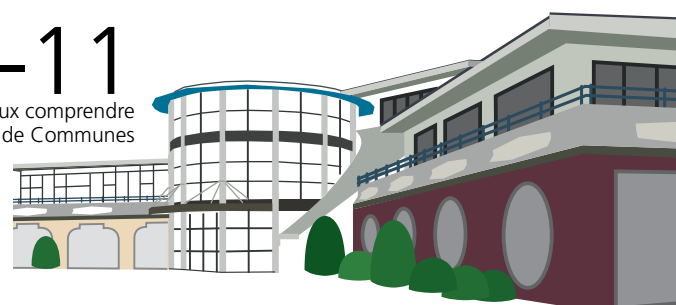
6-7

Nouveau mandat,
nouvelle équipe



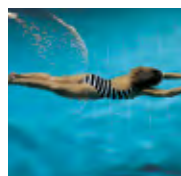
8-11

Mieux comprendre
la Communauté de Communes



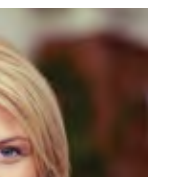
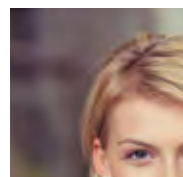
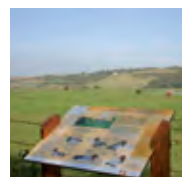
12-16

Un territoire aux compétences
multiples et complémentaires



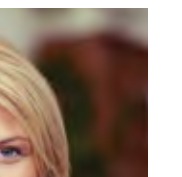
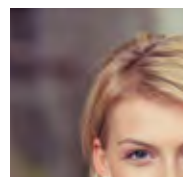
17-19

Vos élus au sein de
l'intercommunalité



20-23

Soutien aux entreprises
Opération
« Bons d'achats Solidaires »



Une Côte d'Albâtre Attractive, Durable et Solidaire plus que jamais

L'année 2020 a été bouleversée par la crise sanitaire. Habitants et entreprises ont dû s'adapter au confinement et à l'arrêt de leur activité. Depuis le début de la crise sanitaire, en mars dernier, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a eu à cœur de prendre sa part tout en demeurant dans le strict respect de ses compétences.

Nous avons tous, individus, entreprises et collectivités, traversé une crise sanitaire aussi brutale qu'inattendue. Je voulais dans cet éditorial souligner l'implication des 300 agents communautaires qui parfois dans des conditions très difficiles, ont permis que le service public soit toujours rendu. Ils ont toute notre estime.

Depuis le 16 juillet dernier, les élections ont mis en place à la Communauté de Communes une nouvelle gouvernance pour 6 ans. Vos élus des 63 communes m'ont accordé leur confiance. Aujourd'hui, la nouvelle équipe communautaire est en ordre de marche.

Avec les Vice-présidents, les membres du Bureau et l'ensemble des élus communautaires, nous nous sommes appropriés rapidement les dossiers en cours.

À la lecture de ce nouveau bulletin d'informations communautaires que nous avons souhaité plus proche de vous, vous pourrez ainsi découvrir vos nouveaux élus, ma vision du futur projet de territoire ainsi qu'un volet spécial sur notre politique de soutien à l'économie locale.

C'est ensemble que nous pourrions amortir le choc en restant mobilisés et solidaires, en choisissant de fréquenter nos commerces de proximité et en continuant de nous protéger en respectant les gestes barrières.

Pour faire face, nous redoublerons de travail, d'inventivité, d'initiatives, pour faire vivre davantage de citoyenneté, de développement et de coopération dans une Côte d'Albâtre plus attractive, durable et solidaire.

Telle est notre ambition pour la durée du mandat 2020-2026.

Continuons à prendre soin les uns des autres !

Jérôme LHEUREUX

Président de la Communauté de
Communes de la Côte d'Albâtre

Retrouvez
également
« Côte d'Albâtre
et vous... » magazine
dans votre mairie
et dans
les structures
communautaires

Magazine édité par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Hôtel de Communauté
48bis, route de Veulettes - CS 40048 - 76450 Cany-Barville - Tel : 02 35 57 85 00 - e-mail@cote-albatre.com
Direction de la publication : Jérôme Lheureux, Président - Rédaction : Comité de rédaction et services communautaires
Conception & Coordination : Service communication : Delphine Marie, Elise Thieulin - Conception graphique : Agence Whaly
Crédits photos, illustrations, cartographie : Shutterstock, CCCA, Whaly, G. Auger, JM Gatey, S. Guichard, Fred Ccy Reporter, Istock, x
Impression : Anquetil - Distribution : Mediapost - ISSN en cours - Dépôt légal : Février 2021 - Tirage : 20 000 ex

Côte d'Albâtre ET VOUS

Côte d'Albâtre ET VOUS

« *Mon engagement politique, c'est ma manière d'aimer les gens* »

JÉRÔME LHEUREUX, NOUVEAU PRÉSIDENT

Il est le nouveau visage de la Présidence de la collectivité. Maire de la commune de La Gaillarde depuis 1995, Jérôme Lheureux a été élu, le 16 juillet dernier, nouveau Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Rencontre...

Parallèlement agriculteur spécialisé en polyculture/élevage, il est, avec son frère, ses enfants et son neveu à la tête de l'exploitation familiale et fier de ses racines paysannes. « *Nous y travaillons depuis plusieurs générations et avons toujours été impliqués dans la vie de la commune. Je suis très attaché à la vie locale* ». Impliqué au point qu'il devient maire et participe, en 2001, à la création de la Communauté de Communes Entre Mer et Lin, regroupant 17 communes. De cette intercommunalité naissent notamment le Pôle Multi-Services de Fontaine-le-Dun, le Multi-accueil Merlin l'Enchanteur, le Centre de Loisirs et le Centre Social Apostrophe. Au 1^{er} janvier 2017, et la fusion avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, il devient 1^{er} Vice-Président en charge de l'Electrification, de la Voirie et du Développement Durable.



LE TERRITOIRE DE DEMAIN : UN TERRITOIRE ATTRACTIF, DURABLE ET SOLIDAIRE

« Devenir Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre est un engagement et je me suis dit que c'était le bon moment pour moi de pouvoir m'investir pleinement dans la vie du territoire », explique-t-il. « Nous avons la chance d'avoir un beau territoire riche de ses habitants, de son économie et de son tissu associatif. Je vais faire de mon mieux pour être celui qui va créer les conditions favorables au développement du territoire de demain : un territoire attractif, durable et solidaire ».

Les projets sont nombreux. Motivé par les enjeux et épaulé par les élus et les équipes internes, il souhaite fixer un cap, porté par des valeurs, et les décliner en plan d'actions. « Il est motivant de pouvoir mettre en place des projets avec des équipes qui vous soutiennent, élus comme agents. En tant que Président, j'ai à cœur d'animer, de valoriser et d'impliquer. Tout seul, rien n'est possible ».

Et comme tout chef d'équipe, il sait où il veut aller. « Notre projet pour le territoire doit concier

lier à la fois le court terme et le long terme. En tant qu'élus, nous nous devons d'être capables d'imaginer le territoire de demain. Nous devons prendre en compte, tant les avantages et les atouts du territoire que les contraintes, tout en respectant les valeurs qui nous animent ». Emploi, développement économique, environnement, services à la population... le projet de territoire doit être pensé au service des habitants dans une approche intergénérationnelle.

« Répondre localement au changement climatique est également un élément à prendre en compte. Il est essentiel de progresser sur les sujets écologiques de façon positive et non contraignante. Nous devons adapter l'agriculture aux changements climatiques, répondre à la problématique du littoral et de l'érosion des sols. Nous devons également créer les conditions des services de demain, dans un futur qu'il faudra peut être penser sans centrale nucléaire », précise-t-il. « La création de valeurs et d'une économie forte permettront aux personnes de bien vivre sur le territoire mais surtout d'y rester ».

VIVRE ENSEMBLE C'EST AUSSI CONSTRUIRE ENSEMBLE

« Il est important pour moi de pouvoir travailler en commun et de partager, quelles que soient nos sensibilités politiques. Notamment sur le sujet de la reprise économique, qui sera l'un des sujets phares dans les mois à venir ».

Créer une société de dialogue et d'écoute, pour rassembler. « La diversité est une richesse, dès lors que l'on crée les conditions nécessaires à l'échange : de la transparence et du dialogue ».

6 questions à...

JÉRÔME LHEUREUX

POUR EN SAVOIR UN PEU PLUS, SUR L'HOMME.

Quel est votre film préféré ?

Pretty Woman

Une citation ?

« Tout ce qui est excessif est insignifiant »

Si vous étiez quelqu'un d'autre le temps d'une journée ?

Une personne travaillant dans une organisation humanitaire

Quelle est la dernière application téléchargée sur votre téléphone ?

Tous anti-Covid

Votre plat préféré :

Une bonne côte de bœuf partagée entre amis

Et côté loisir : un bain de mer vivifiant

Nouveau mandat, nouvelle équipe



Photo prise dans le respect du protocole sanitaire de juillet 2020

COMPRENDRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite au renouvellement de l'ensemble des conseillers municipaux en mai dernier, le Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 a eu pour vocation d'élire le nouvel organe exécutif de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre : à savoir le Président et les Vice-Président(e)s. Les deux conseils suivants ont, quant eux, permis d'élire les membres du Bureau et des différentes commissions thématiques. Petit tour d'horizon et rappel lexical de la collectivité locale.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : C'EST QUOI ?

La Communauté de Communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Il s'agit d'une forme de regroupement de communes, qui a pour objectif la conduite collective de projets de développement local au sein d'un périmètre dit « de solidarité ».

POUR MIEUX COMPRENDRE

Le conseil communautaire. Il est composé d'élus municipaux issus des 63 communes du territoire

intercommunal. Ils ont été élus par le conseil municipal de leur commune et représentent cette dernière au sein du conseil communautaire. Ils font partie de « l'organe délibérant », c'est-à-dire qu'ils se réunissent lors des conseils communautaires pour débattre et voter les projets communautaires, selon un ordre du jour. Le conseil communautaire est composé de 86 conseillers communautaires titulaires et de 57 conseillers suppléants.

Le Président. Elu par ses pairs Conseillers Communautaires, il propose et développe les axes de la politique générale de sa gouvernance et met en œuvre les délibérations du Conseil Communautaire. Il doit rendre compte auprès de ce dernier des affaires exécutées dans le cadre de ses délégations. Il représente juridiquement la Communauté de Communes, et cette dernière auprès des diverses instances. Il est l'ordonnateur des dépenses et il prescrit l'exécution des recettes. Il est également le supérieur hiérarchique de l'ensemble du personnel de la collectivité.

Le Bureau. Le Bureau est composé du Président, des Vice-Présidents et autres membres Conseillers Communautaires. Le Bureau se réunit pour définir

les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets. Il recueille les propositions des commissions et établit l'ordre du jour du Conseil Communautaire. Le Bureau compte aujourd'hui, en plus du Président, 12 Vice-Président(e)s et 3 membres.

Les Vice-Présidents. Ils sont élus selon le même mode de scrutin que le Président, parmi les membres du Conseil Communautaire.

Chaque Vice-Président est chargé de suivre les actions d'un domaine de compétences. Ils sont au nombre de 12.

Les commissions. Au nombre de 16, ce sont des groupes de travail composés d'un Vice-Président, de Conseillers Communautaires et d'agents techniques de la collectivité, qui sont chargés d'apporter leurs connaissances et de préparer les dossiers. Les commissions formulent des propositions et élaborent des rapports sur les affaires étudiées. Elles sont chargées de préparer des projets de délibération qui seront soumis au Bureau, puis au Conseil Communautaire, afin de décliner sur le territoire les décisions politiques souhaitées par la gouvernance.



“La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a la chance de proposer un certain nombre de services de qualité à destination de l'ensemble de ses habitants.”

LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE LA CÔTE D'ALBÂTRE

*Un Etablissement Public de
Coopération Intercommunal*

1

Président

12

Vice-Président(e)s

3

Membres du Bureau

16

commissions

86

Conseillers Communautaires
Titulaires (57 Suppléants)

300

agents œuvrant au sein
de 6 Directions

Au service d'un territoire de

63

Communes

Et de ses

27 963

habitants

PAROLE AUX **VICE-PRÉSIDENT(E)S**

Françoise Guillot

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

en charge du Développement Touristique, des Loisirs, des Espaces Naturels, de la Base de loisirs du Lac de Caniel et des Grands Événements

Comme Vice-Présidente, je porte et diffuse les projets de la collectivité réalisés avec mes équipes sur le territoire. Le tourisme tient une place très importante dans le secteur du développement économique et créé de l'emploi, grâce aux hôtels, restaurants, gîtes, etc. Notre frange littorale est un atout, tout comme notre positionnement proche de Paris, qui permet d'attirer une population en quête de détente le temps d'un weekend. Même si l'objectif reste de les retenir plus longtemps... Les boucles de randonnée, les parcours de mémoire, les sites naturels ou encore la base de loisirs du lac de Caniel sont autant d'atouts à mettre en avant. Grâce à l'Office de Tourisme, le territoire de la Communauté de Communes s'ouvre comme un territoire de destination.



Jean-François Ouvry

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

en charge du Développement Durable, du Suivi du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), de l'Habitat, du Cadre de vie et de l'Aérodrome

Pour moi, le rôle du Vice-Président est d'être aux côtés du Président et du Bureau pour proposer et pour porter une partie du projet de territoire défini par l'ensemble des délégués de la Communauté de Communes. Le fil conducteur de l'action repose sur l'Intérêt Général, le Bien Commun, la nécessaire préparation à Demain et le respect des lignes budgétaires. Pour cela, le Vice-Président s'appuie sur le travail en commission, l'intelligence collective, le partage des avis et l'écoute de tous. Sa mission est conduite avec efficacité et bienveillance. Le Développement Durable (DD) est l'une des 3 priorités énoncées par le Président avec la Solidarité et l'Attractivité. Les actions en faveur du DD concernent les économies d'énergie, la valorisation la biomasse locale par des réseaux de chaleur et les productions agricoles locales via les circuits courts. Le DD va aussi être décliné dans toutes les politiques actuelles de la CCCA : déchets, patrimoine, développement, mobilités, eau potable, paysage, risques naturels, voiries, etc. Pour l'habitat collectif avec les bailleurs sociaux, l'appui de la CCCA va se poursuivre en mettant l'accent sur la mise en œuvre des nouvelles normes énergétiques et environnementales. Quant à l'aérodrome, sa rénovation indispensable devra se concevoir dans le cadre de l'attractivité de la Côte d'Albâtre, pour le développement économique et touristique souhaité dans un avenir proche.

Jean-Claude Duboc

3^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

en charge des Finances, des Relations Financières avec les Communes, du Suivi des Délégations de Services Publics (DSP) et des Gens du Voyage

Le Vice-Président porte et défend les décisions prises par la Gouvernance (sans état d'âme !!), il est aussi un élu communautaire avec plusieurs délégations accordées par le Président. Il est membre du Bureau et est amené à prendre des décisions, en fonction des délégations du Bureau, sur propositions du Président ou d'autres Vice-Présidents. Il est un « apporteur d'idées » au sens large, au Président et aux membres du Bureau. Son rôle est aussi d'animer une commission d'élus communautaires amenés à donner leur avis sur les sujets traités, de les informer sur les actions ou travaux en cours de la Communauté de Communes, tout en sachant les écouter et prendre en compte les préconisations émises ou les difficultés rencontrées au niveau de leurs communes.



Yves Tasse

4^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

en charge du Développement Economique, de l'Emploi, du Port Intercommunal de Plaisance et des Infrastructures Maritimes

Je fais partie d'une équipe dont la volonté est de développer le territoire et de proposer un cadre de vie harmonieux pour les habitants des 63 communes qui le composent. L'attractivité de notre territoire doit être le maître-mot de nos actions. Chargé du développement économique, mon rôle est de faire en sorte que les acteurs économiques présents sur le territoire trouvent les meilleures conditions possibles pour leurs activités et ainsi assurer des emplois locaux. Parallèlement, le port intercommunal va faire l'objet d'attentions particulières, grâce à de nombreux investissements, afin de lui redonner ses lettres de noblesse et de l'intégrer dans l'offre touristique du territoire, comme un élément majeur.



Sylvain Monnier

5^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

en charge de la Culture et de l'Identité du Territoire

Le Vice-Président est un véritable représentant des communes au sein des instances communautaires. En lien avec les administrés, les élus et les membres de sa commission, il agit en adéquation avec la politique engagée par la gouvernance. En charge de la culture et de l'identité du territoire, j'ai pour mission de redéfinir la politique culturelle communautaire, de développer de nouvelles disciplines comme le théâtre, grâce au partenariat avec la Scène Nationale conventionnée du Rayon Vert ou encore de mettre en avant les enseignements proposés par le Conservatoire de Musique & Danse de la Côte d'Albâtre.

Annie Dumenil

6^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE

en charge de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et de la Clusaz*

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a la chance de disposer d'un certain nombre de services à la population de qualité à destination de l'ensemble de ses habitants. Vice-Présidente en charge de la compétence Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Péri-scolaire, ainsi que la Clusaz*, j'ai à coeur de réfléchir chaque jour aux côtés des professionnels qui font un travail de qualité, il faut le souligner, à comment améliorer le quotidien de nos administrés dans le respect de nos compétences et des deniers publics. 3 structures collectives de la petite enfance, un Relais d'assistants maternels, 3 accueils de loisirs ouverts tout au long de l'année, un Point Information Jeunesse, 19 accueils péri-scolaires, un Point Accueil Jeunes, des séjours et mini camps sans oublier notre équipement à vocation sociale situé à la Clusaz, beaucoup de territoires envient cette offre si complète avec une tarification adaptée à tous. Durant le mandat 2020-2026, avec notamment le soutien de la CAF de la Seine Maritime, nous continuerons à étudier la possibilité de développer de nouveaux services, afin de répondre aux attentes des familles.

**Les chalets Sunset sont situés à la Clusaz (Haute-Savoie).*



PAROLE AUX **VICE-PRÉSIDENT(E)S**

Jean-Pierre Thévenot

7^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge de l'Eau et de l'Assainissement

Le Vice-Président a une responsabilité exécutive des compétences qu'il a en charge. Il participe à la définition de la stratégie de l'Etablissement, toujours dans l'intérêt de la population du territoire. En charge de la compétence « Eau, Assainissement collectif et Assainissement non collectif », nous devons, avec le personnel du service, assurer l'approvisionnement et la sécurisation d'une eau potable de qualité, garantir le traitement des eaux usées à la hauteur de nos enjeux environnementaux et maintenir un coût de service acceptable pour la population.



Gérard Fouché

8^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge de la Prospective Territoriale, de la Mobilité, du Droit des sols, d'Albâtre Energie, des Infrastructures et Usages Numériques et de la Coopération Décentralisée



Porteur et acteur de la politique définie par le Président, j'anime et je coordonne mes commissions et groupes de travail, toujours dans un souci de servir au mieux les habitants du territoire. En charge des prospectives territoriales, je porte le déploiement de projets structurants pour le territoire, comme le Plan Local d'Urbanisme (PLUI), le déploiement de la fibre en collaboration avec Seine Maritime Numérique ou encore la mise à jour de la réglementation d'accessibilité sur le territoire. Je suis également garant des relations avec le CNPE de Paluel, dans le cadre de notre convention de partenariat « Albâtre Energie ». J'assure également le suivi de nos partenariats avec les communes sinistrées suite à des événements climatiques avec la commune rurale d'Ouled Boussaken au Maroc et pourquoi pas, dans l'avenir, avec d'autres pays.

Stéphane Follin

9^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge de la Voirie, de l'Eclairage public, l'Electrification et de la Gestion des risques (inondations...)

Ma mission de Vice-Président en charge de l'Electrification et de la Voirie m'amène à participer au suivi des dossiers de la phase d'étude, jusqu'à la réalisation des travaux, en passant par les concertations avec les bureaux d'étude. Je m'assure que l'entretien, l'extension et la réalisation d'ouvrages de voirie, d'éclairage ou d'aménagements hydrauliques permettent un service et un environnement de qualité, répondant aux attentes et besoins de chacun.



Jean-Marie Ferment

10^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge de la Gestion et de la Valorisation des Déchets Ménagers



Mon rôle de Vice-Président m'amène à décliner en objectifs la politique établie par le Président. Dans mon champ d'actions, celle de la collecte de l'ensemble des déchets et le suivi de leur valorisation, de déchets issus du tri sélectif ou déposés en déchetteries. Je participe également au plan de prévention et de lutte contre les déchets.

Jérôme Douillet

11^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge des Maisons France Service, du Transport et de la Solidarité

Mon rôle est de traduire la vision politique de notre collectivité en réalité concrète et positive dans le quotidien des habitants du territoire. Objectif : maintenir et améliorer sans cesse la qualité de nos services à la population. Les transports, la présence des Maisons France Service et du Centre Social Apostrophe au sein du territoire sont autant de services nécessaires à la population pour maintenir le lien et une proximité entre la collectivité et les habitants.



Benjamin Gorgibus

12^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT
en charge des Sports, de la Vie Associative, du Patrimoine de Mémoire et du Golf de la Côte d'Albâtre



En ma qualité de Vice-Président, je me dois d'être disponible et à l'écoute des citoyens de notre territoire, afin de répondre au mieux à leurs attentes, mais aussi être à l'écoute des membres de ma commission. Je sais que la réussite d'un projet passe toujours par un travail d'équipe, où chacun a son rôle à jouer. Nous possédons sur notre territoire de belles infrastructures et un personnel qualifié, qui nous permettent de proposer des activités sportives variées : tant pour répondre aux attentes des habitants qu'à celles des touristes. En charge du patrimoine de mémoire, je suis attaché au rôle de « passeur de mémoire » que ma commission et moi-même avons. L'organisation de visites, de rencontres et de moments de commémorations vont en ce sens. J'ai également en charge une nouvelle compétence qui est celle de la « vie associative », élément essentiel au lien social et au bien vivre ensemble sur notre territoire. Le cadre et les modalités de déploiement de ces partenariats sont en cours de réflexion.

*Avec le Président,
les Vice-président(e)s et les 3 membres ci-dessous,
forment le Bureau.*



Xavier Batut
1^{er} membre
du Bureau



Véronique Isabelle
2^{ème} membre
du Bureau



Franck Foirot
3^{ème} membre
du Bureau

la Communauté de Communes dans votre quotidien

L A M A N C H E

NORD



CENTRE NAUTIQUE

Promotion
du tourisme
**Côte
d'Albâtre**
Authentique par nature
— NORMANDIE —

PLAN CLIMAT AIR
ENERGIE TERRITORIAL

ECLAIRAGE PUBLIC
RÉSEAUX GAZ
ET ÉLECTRIQUE

Site du Lac de Caniel
et ses aménagements

87
Conservatoire
Musique et Danse

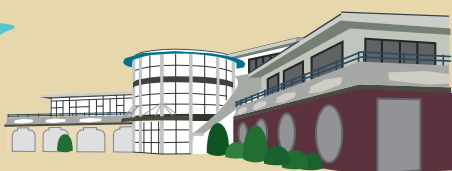
Parcours
randonnée

Politique locale
du commerce et
soutien aux activités
commerciales

ESPACE PUBLICS, ESPACE INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI

Aménagement
numérique

Aérodrome



ESPACES
NATURELS

LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Petite enfance :
structure multi-accueil, RAM.
Enfance jeunesse :
Périscolaires, accueil de loisirs,
Point Accueil Jeune,
Point Information Jeunesse



Piscines de la Vallée
et du Littoral



Parcours santé
La Gaillarde

Eau et
assainissement

Site Mémoire d'Albâtre

VOIRIE

POINT
Plage

PONT ROUGE



BASSIN DE
PLAISANCE
ET AVANT PORT

RAMASSAGE SCOLAIRE
TRANSPORT

Mur de Bourvil

Collecte et traitement
des déchets

ZAC

Pourrière

Coopération
décentralisée

Annuités
d'emprunts

Signalisation
routière

Prévention et lutte
contre les inondations

Vélo route
du lin

POINT
Plage



Les chalets Sunset à La Clusaz

UN TERRITOIRE AUX COMPÉTENCES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES

Pour bâtir un territoire cohérent en termes d'équipements et de services à la population, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre assure donc une gamme complète de compétences. Au-delà de la simple cohérence territoriale et de programmation, ces compétences multiples et complémentaires permettent de concrétiser notre volonté de servir (équipements, services ...) les 27 963 habitants de la Communauté de Communes.

Aménagement de l'espace

1. Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
2. Plan Climat Air Energie Territorial
3. Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) et/ou toute autre opération d'aménagement (sous conditions de critères)

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET GESTION DES aires d'accueil des gens du voyage

ACTIONS DE développement économique :

1. Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire, aéroportuaire
 - zone d'activités du « District » à Sasseville
 - zone d'activités de la Vallée à Cany-Barville
 - zone d'activités de la gare à Cany-Barville
 - zone d'activités du Plateau Ouest à Saint-Valery-en-Caux
 - zone d'activités de Clermont à Saint-Valery-en-Caux
 - zone d'activités de la Vallée à Paluel
 - zone d'activités de la Vallée à Autigny
 - Ateliers relais de Conteville
2. Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales (sous conditions de critères)

Tourisme

1. Création, construction, reconstruction, gestion, investissement, fonctionnement, grosses réparations, gros entretien et entretien courant des équipements touristiques et de loisirs à caractère communautaire :
 - Site du Lac de Caniel et ses équipements



- Bassin de plaisance et avant-port de Saint-Valery-en-Caux
 - Aéroport Normandie Côte d'Albâtre à Saint-Valery-en-Caux / Vittefleur
 - Golf Normandie Côte d'Albâtre à Saint Riquier-ès-les-Plains
 - Site des Basses Eaux à Grainville-la-Teinturière / Le Hanouard
 - Site Mémoire d'Albâtre à Paluel
 - Pôle touristique de la Véloroute du Lin à Saint Pierre-le-Viger
 - Mur Bourvil à Bourville
2. Accueil, promotion, gestion et coordination de la « Station Nautique ».
 3. Itinéraires de loisirs : création, aménagement et conservation des chemins de randonnée à caractère communautaire.
 4. Promotion du tourisme, dont la création d'Offices du Tourisme



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'environnement :

1. Création, investissement, mise en valeur et gestion des Zones naturelles d'intérêt communautaire : site des Basses Eaux à Grainville-la-Teinturière / Le Hanouard, site du Pont Rouge à Paluel, mare Briqueterie à Ourville-en-Caux, Espaces naturels à proximité du Lac de Caniel à Clasville / Vittefleur, Cavité route de Fécamp à Clasville
2. Programme d'actions visant à la préservation, la mise en valeur et l'aménagement du patrimoine architectural paysager et environnemental : Charte paysagère
3. Prévention et lutte contre les inondations (transféré au SMBV)
4. Aide à l'entretien et à la restauration des rivières du territoire communautaire (transféré aux SMBV)
5. Maîtrise des eaux pluviales et des ruissellements ou lutte contre l'érosion des sols (transféré aux SMBV)

6. Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines (transféré aux SMBV)
7. Exploitation, entretien et aménagement d'ouvrages hydrauliques existants (transféré aux SMBV)
8. Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (transféré aux SMBV)
9. Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans une unité hydrographique (transféré aux SMBV)

SMBV : Syndicat Mixte des Bassins Versants

POLITIQUE DU logement et du cadre de vie

1. Gestion du parc existant des logements intermédiaires et conventionnés communautaires.
2. Opérations d'aides en partenariat avec les bailleurs sociaux

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA voirie

1. Création, aménagement et entretien des voiries du domaine communal comprenant : la chaussée, trottoirs, pistes cyclables, voiries départementales à l'intérieur des agglomérations, parkings (selon liste définie).



2. La signalisation routière verticale et horizontale réglementaire des voiries déclarées d'intérêt communautaire

COLLECTE ET TRAITEMENT DES déchets ménagers et déchets assimilés

Eau et assainissement

Cette compétence consiste notamment :

1. Création, extension, grosses réparations, entre-

tien, renouvellement et gestion des réseaux d'eau vanne et d'eau potable.

2. Création, extension, grosses réparations, entretien, renouvellement et gestion du traitement de l'eau potable et vanne (assainissement).
3. Production et distribution d'eau potable.
4. Assainissement collectif : études, contrôles, travaux et gestion.
5. Zonages, diagnostic et contrôle des assainissements non collectifs.

GESTION D'équipements et d'activités CULTURELLES ET SPORTIVES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

1. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

Sont d'intérêt communautaire :

- Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement intercommunal à Saint-Valery-en-Caux et Cany-Barville
 - Piscine du Littoral à Saint-Valery-en-Caux
 - Piscine de la Vallée à Cany-Barville
 - Centre nautique de Veulettes-sur-Mer et sa descente à bateaux
 - Points plages de Veules-les-Roses et de Saint-Aubin-sur-Mer
 - Site du Lac de Caniel et ses équipements
 - Golf Normandie Côte d'Albâtre
 - Parcours santé de la Gaillarde
- La présente liste pourra être complétée ultérieurement.

2. Création, gestion et investissement de toutes activités sportives et culturelles à caractère communautaire et ne relevant pas du domaine privé ou associatif (selon critères)

3. Réalisation d'opérations ponctuelles pour encourager la découverte et la pratique de loisirs sportifs et culturels sur l'ensemble du territoire communautaire.

ACTIVITÉS DE ramassage scolaire et de transport

1. Ramassage scolaire et transport scolaire (primaire et maternelle) y compris celui lié aux activités pédagogiques.
2. Transport à vocation culturelle, sportive et de loisirs à caractère communautaire.
3. Transport à vocation sociale à caractère communautaire

UN TERRITOIRE AUX COMPÉTENCES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES

Action sociale et éducative

1. Création, construction, reconstruction, gestion, investissement, fonctionnement, grosses réparations, gros entretien et entretien courant des équipements socio-éducatifs à caractère communautaire :
 - Chalets Sunset à La Clusaz
 - Espaces Publics, Espace Intercommunal de l'Emploi
 - Centre Multi-Accueil Les Lutins (C.M.A)
 - Structure Multi-Accueil de la Vallée (S.M.A)
 - Espace Multi Services de Fontaine-le-Dun
 - Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H)
 - Points Accueil Jeunes (PAJ)
 - Point(s) Info Jeunesse (PIJ)



2. Création, gestion et financement des actions et des équipements se rapportant à l'action sociale Petite Enfance, Enfance et Jeunesse et accueil périscolaire
3. Aide au maintien des services nécessaires à la population en milieu rural
4. Participation à une politique structurante en matière de santé sur le territoire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Eclairage public

1. La création, l'entretien et l'aménagement des équipements nécessaires à l'éclairage public situés en domaine public
2. Equipement, effacement, renforcement et extension des réseaux d'électricité (basse et moyenne tension) et de gaz – Effacement des réseaux téléphoniques

Aménagement numérique

L'établissement d'infrastructures de communications électroniques, leur exploitation, l'établissement d'un réseau de communications électroniques, son exploitation ainsi que toutes les opérations qui y sont liées.

Annuités d'emprunts

Prise en charge des annuités d'emprunts pour les équipements des communes membres et des syndicats, entraînés par la présence du « Grand Chantier » du CNPE de Paluel.

Fourrière communautaire

Communication

Participation technique et/ou financière à la création et à la promotion d'évènements sportifs, culturels, économiques, touristiques, humanitaires ou sociaux à caractère communautaire (sur critères)

Coopération décentralisée DANS LE CHAMP DES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Grands évènements

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ET À L'INVESTISSEMENT DU sauvetage en mer



VOS ÉLUS AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

ANCOURTEVILLE-SUR-HERICOURT



LEGRAS Magalie
Titulaire
TERRIER Mathieu
Suppléant

ANGIENS



FERMENT Jean-Marie
Titulaire
COUROYER Alain
Suppléant

ANGLESQUEVILLE-LA-BRAS-LONG



NAZE Bruno
Titulaire
CROIX Marie-Christine
Suppléante

AUBERVILLE-LA-MANUEL



SCHILD Maryvonne
Titulaire
GEORGES Carole
Suppléante

AUTIGNY



MORSALINNE Valérie
Titulaire
LEFEBVRE Gilles
Suppléant

BERTHEAUVILLE



IZABELLE Véronique
Titulaire
VASSEUR Fabienne
Suppléante

BERTREVILLE



MAUBANC Sophie
Titulaire
DE BRABANDERE Enrick
Suppléant

BEUZEVILLE-LA-GUERARD



BRÉANT Luc
Titulaire
LESUEUR Guy
Suppléant

BLOSSEVILLE-SUR-MER



VANIER Pascal
Titulaire
GAILLANDRE Alain
Suppléant

BOSVILLE



HOYÉ Patrice
Titulaire
SOREL Ludovic
Suppléant

BOURVILLE



BOULLARD Didier
Titulaire
BACHELET Régis
Suppléant

BRAMETOT



ALIGNY Jean-François
Titulaire
LANGLOIS Bernard
Suppléant

BUTOT-VENESVILLE



BUQUET Alexandra
Titulaire
MUSTEL Didier
Suppléante

CAILLEVILLE



BILLIEZ Pierre-Luc
Titulaire
FARCY Joël
Suppléant

CANOUVILLE



DUMENIL Annie
Titulaire
GALLAND Claude
Suppléant

CANY-BARVILLE



THÉVENOT Jean-Pierre
Titulaire

CANY-BARVILLE



DOULET Marie-Louise
Titulaire

CANY-BARVILLE



GIBOURDEL Nicole
Titulaire

CANY-BARVILLE



TRENDA Patrick
Titulaire

CANY-BARVILLE



LARGILLET Pascal
Titulaire

CANY-BARVILLE



LANGE Barbara
Titulaire

CANY-BARVILLE



BATUT Xavier
Titulaire

CANY-BARVILLE



JEGAT Pierre-Yves
Titulaire

CLASVILLE



BAILLET Pascal
Titulaire
THIOLLENT Jacques
Suppléant

CLEUVILLE



APPERCELLE Laurent
Titulaire
PESQUET Philippe
Suppléant

CRASVILLE-LA-MALLET



SIMON Éric
Titulaire
HEDOUIN Vincent
Suppléant

CRASVILLE-LA-ROCQUEFORT



FAUCON Patrice
Titulaire
BEUVIN Jean-Paul
Suppléant

VOS ÉLUS AU SEIN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

CRICQUETOT LE MAUCONDUIT



ROUSSELIN Marc
Titulaire
BEUZELIN Jean-Claude
Suppléant

DROSAY



COMONT Isabelle
Titulaire
BACHELET Hervé
Suppléant

ERMENOUVILLE



SEIGNEUR Daniel
Titulaire
DE LA ROCHEFOUCAULD Bruno
Suppléant

FONTAINE-LE-DUN



ÉTIENNE Philippe
Titulaire

FONTAINE-LE-DUN



DUPUIS Evelyne
Titulaire

GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE



VIMONT René
Titulaire

GRAINVILLE-LA-TEINTURIERE



CHANGEUX Christine
Titulaire

GUEUTTEVILLE-LES-GRÉS



LAMBION David
Titulaire
FERON Guillaume
Suppléant

HAUTOT L'AUVRAY



PEULVEY Didier
Titulaire
DORDET Mathilde
Suppléant

HÉBERVILLE



FOLLIN Stéphane
Titulaire
BATTISTELLA Karine
Suppléante

HOUDETOT



RENAUX Jean-Paul
Titulaire
PLUCIENNIK Chantal
Suppléante

INGOUVILLE-SUR-MER



DUBOC Jean-Claude
Titulaire
DUPIN Philippe
Suppléant

LA CHAPELLE-SUR-DUN



DUBOSC Christophe
Titulaire
BAUDOUIN-BERTIN Catherine
Suppléante

LA GAILLARDE



LHEUREUX Jérôme
Titulaire
PRETERRE Catherine
Suppléante

LE BOURG-DUN



DUFOUR Philippe
Titulaire
PUPIN-MAHAMOUD Lucie
Suppléante

LE HANOUD



LEBALLEUR Jacques
Titulaire
HAUTOT Stéphane
Suppléant

LE MESNIL DURDENT



CARPENTIER Bertrand
Titulaire
BARDIN Pierre
Suppléant

MALLEVILLE-LES-GRÉS



CHAUVENSY Jean-Louis
Titulaire
COULON Bruno
Suppléant

MANNEVILLE-ÈS-PLAINS



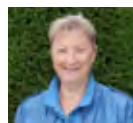
FOUCHE Gérard
Titulaire
LEJEUNE Frédéric
Suppléant

NEVILLE



BOURDON André-Pierre
Titulaire

NEVILLE



BONS Cathy
Titulaire

NEVILLE



MUSONI Marc
Titulaire

NORMANVILLE



GODEFROY Laurent
Titulaire
PATRY Jean-Michel
Suppléant

OCQUEVILLE



LANCHON Jean-Robert
Titulaire
BOUCLET Pascale
Suppléante

OHERVILLE



JOLLY Hervé
Titulaire
CLATOT Michel
Suppléant

OUAINVILLE



THUNE Bruno
Titulaire
LESUEUR Christophe
Suppléant

OURVILLE-EN-CAUX



COUROYER Odile
Titulaire

OURVILLE-EN-CAUX



DOUILLET Jérôme
Titulaire

OURVILLE-EN-CAUX



CARREIN Philippe
Titulaire

PALUEL



GASTON Didier
Titulaire
DUPRE Michaël
Suppléant

PLEINE SEVE



LEROND Béatrice
Titulaire
QUEVILLY Bruno
Suppléant

SAINT AUBIN-SUR-MER



DESCHAMPS Joël
Titulaire
GRANGE Jean-Michel
Suppléant

SAINT MARTIN-AUX-BUNEAUX



BAZIN Pierre
Titulaire
AGNERAY Michel
Suppléant

SAINT PIERRE-LE-VIEUX



BOUST Emmanuel
Titulaire
BASSIMON Laura
Suppléante

SAINT PIERRE-LE-VIGER



LEGROS Daniel
Titulaire
PESQUET Carole
Suppléante

SAINT RIQUIER-ES-PLAINS



VICTOR Patrick
Titulaire
GODEFROY Antoine
Suppléante

SAINT SYLVAIN



LOSAY-ANNEBIQUE Sandrine
Titulaire
MOY Philippe
Suppléant

SAINT VAAST-DIEPPEDALLE



MONNIER Sylvain
Titulaire
GRENET Odile
Suppléante

SAINT VALERY-EN-CAUX



OUVRY Jean-François
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



REGENT Benjamin
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



POLINSKI Luc
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



DISTANTE Raphaël
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



CORCEL Valérie
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



GORGIBUS Benjamin
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



LE PAIH Martine
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



CABIN Philippe
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



CORUBLE Martine
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



BRETTE Lydie
Titulaire

SAINT VALERY-EN-CAUX



LEPREUX Alain
Titulaire

SAINTE COLOMBE



BUREL Jean-François
Titulaire
GRENET Yves
Suppléant

SASSEVILLE



HÉROUARD Rémi
Titulaire
PATRY Christèle
Suppléante

SOMMESNIL



LECROQ Antoine
Titulaire
CAYRE Mathieu
Suppléant

SOTTEVILLE-SUR-MER



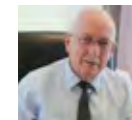
CHANGARNIER Marie-Hélène
Titulaire
GAY Pierre
Suppléant

THIOUVILLE



ANQUETIL David
Titulaire
LECLERC Gaëlle
Suppléante

VEAUVILLE-LES-QUELLES



COLIN Gérard
Titulaire
GRÉGOIRE Yves
Suppléant

VEULES-LES-ROSES



TASSE Yves
Titulaire
CARTENET Céline
Suppléante

VEULETTES-SUR-MER



GUILLOT Françoise
Titulaire
BIDAUD Jean-Luc
Suppléant

VINNEMERVILLE



GEORGES Daniel
Titulaire
SOUDRY Raymond
Suppléant

VITTEFLEUR



FOIRET Franck
Titulaire
ROBERT Mickaël
Suppléant



Au cours de l'année 2020, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a souhaité accompagner au mieux les entreprises du territoire impactées par la crise sanitaire. Via son service Développement Economique, elle a enclenché un Fonds de Soutien Intercommunal dès le mois de mai, spécifiquement pour les entreprises de la Côte d'Albâtre. En outre, par un conventionnement avec la Région Normandie, un autre Fonds a vu le jour : Impulsion Résistance Normandie.

Fin décembre 2020, au regard des annonces gouvernementales, les élus de la Communauté de Communes ont décidé de mettre en place une action solidaire nécessitant la participation des habitants du territoire. En effet, chaque foyer recevra deux bons d'achat solidaires à dépenser, dans les commerces partenaires de l'Opération.

La Communauté de Communes poursuit son accompagnement auprès des entreprises via : les aides à l'immobilier d'entreprise ou bien l'aide locale aux commerces, la mise à disposition de bureaux au sein de l'espace Albâtre coworking, l'ouverture prochaine d'un hôtel d'entreprises pour épauler les sociétés en développement, le développement des zones d'activités pour permettre l'essor et l'accueil de nouvelles entreprises.

Yves TASSE,
Vice-Président en charge du Développement Economique

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

Covid-19 : les aides d'urgence



Dispositif financé à 100%
par la Communauté
de Communes de
la Côte d'Albâtre

164 entreprises aidées
Montant total :
402 000€



FONDS DE SOUTIEN INTERCOMMUNAL

Pour faire face à l'impact de la crise COVID-19 sur l'économie locale, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a décidé, dès le mois de mai 2020, de créer un Fonds de Soutien Intercommunal. Il avait pour objectif de venir en aide aux petites et moyennes entreprises du territoire en cette période difficile et de maintenir l'emploi. Ce fonds s'est traduit par une aide versée aux entreprises pouvant aller jusqu'à 3000 euros.

Ce dispositif n'est plus mobilisable depuis le 30 juin 2020.

Chèque // 402 000 €
Quatre cent deux mille euros
à 164 entreprises du territoire
Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ - VOLET 2 AIDE COMPLÉMENTAIRE RÉGION

Initié par la Région Normandie, le volet 2 du Fonds de Solidarité a permis de verser une aide directe aux entreprises en complément des autres dispositifs d'aides existants.

Ce dispositif n'est plus mobilisable depuis le 30 septembre 2020.



Sur le territoire
communautaire :

7 entreprises aidées
Montant total : 37 219€



IMPULSION RELANCE NORMANDIE

Ce dispositif a été créé pour les Très Petites Entreprises ne pouvant accéder au Fonds National de Solidarité. La Région Normandie et la Communauté de Communes ont alors conventionné pour mettre en place ce dispositif.

Ce dispositif n'est plus mobilisable depuis le 16 novembre 2020.



Sur le territoire
communautaire :

4 entreprises aidées
Montant total : 4 500€

Ce dispositif est financé à
60% par la Communauté
de Communes
à 40% par la Région



IMPULSION RÉSISTANCE NORMANDIE

Le Fonds Impulsion Relance Normandie devient Impulsion Résistance Normandie.

Ce dispositif est dédié aux petites entreprises de 0, 1, 2, 3 ou 4 salariés. L'Impulsion Résistance Normandie, en collaboration avec la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, est une subvention portant prioritairement sur les secteurs du tourisme, de la culture, du sport et de l'événementiel. La Communauté de Communes a identifié 173 entreprises du territoire issues des secteurs en difficultés. Elles ont toutes été contactées par le service Développement Economique afin de leur expliquer la procédure à suivre pour déposer un dossier.

Ce dispositif n'est plus mobilisable depuis le 6 décembre 2020.



Sur le territoire
communautaire :

52 dossiers instruits par la Région
Montant total : 122 000€

Ce dispositif est financé à
60% par la Communauté
de Communes
à 40% par la Région



FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ

Depuis le début de la crise sanitaire du Coronavirus COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques du COVID-19.

A ce jour, le dispositif est toujours en cours, il s'adresse particulièrement aux entreprises relevant des secteurs du tourisme, événementiel, culture, sport et subissant une perte d'au moins 50 % de leur chiffre d'affaires.



Sur le territoire
communautaire :

464 entreprises aidées
au 31/12/2020
Montant total : 2 344 421€



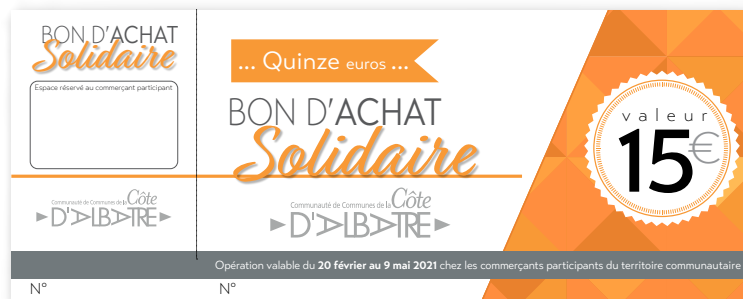
Opération «Bons d'achat solidaires»

Suite aux confinements successifs de Mars et d'Octobre 2020, cette situation a fortement éprouvé l'économie locale, et fragilisé la situation économique des commerces de proximité.

Ainsi, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre souhaite impulser une relance d'activité pour les commerces impactés par une fermeture administrative.

Par cela, elle a le plaisir d'offrir à l'ensemble des foyers du territoire communautaire deux « bons d'achat solidaires », à utiliser à compter du **20 Février jusqu'au 9 Mai 2021**, auprès des commerçants participants afin de soutenir le commerce local et le pouvoir d'achat des administrés du territoire.

Ainsi, chaque foyer recevra deux bons d'achat solidaires d'une valeur faciale de 15 euros chacun. Ces bons seront utilisables uniquement dans les commerces situés sur le territoire de la Communauté



de Communes, soumis à une fermeture administrative. Les commerçants participants seront identifiables grâce à une affiche « Bons d'achat solidaires » apposée sur leur vitrine. Vous trouverez également ci-dessous la liste des commerçants. Grâce à ce type d'initiative nous pourrions soutenir le tissu économique local. La réussite de cette action collective dépendra de l'engagement de chacun à utiliser les bons d'achat solidaires dans les commerces de proximité. N'oublions pas que ce qui fait le dynamisme, l'animation, l'attractivité des centres villes sont les commerçants et leurs commerces aussi divers que variés.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette opération, certaines modalités devront être respectées lors de l'utilisation des « bons d'achat solidaires » :

1. La valeur du bon sera déduite du montant de votre dépense ;
2. Chaque bon devra être dépensé en une seule fois, il ne sera pas possible de reporter un solde ou de demander un remboursement ;
3. Les deux bons de 15 euros ne seront pas cumulables chez un même commerçant ;
4. Les bons utilisés devront être remis au commerçant.

Liste des commerçants participants à l'Opération «Bons d'achat solidaires»

A L'HEURE DE LA PLAGE • ACCASTILLAGE DIFFUSION • ALEX CHAUSSURE • AMBIANCE MARINE • ARTISAN TAPISSIER CAROLINE FONTAINE • ATELIER ANNIE VERITE • ATELIER ARNAUD DEVEAUX • ATELIER ROBA • AU JARDIN D'ELVIRE • AUBADE • AUBERGE DU DUN • AUBERGE VALRIQUAISE • BEACH BOY • BEL HAIR • BIJOUTERIE DELEZENNE • BISTROT CAUCHOIS • BLEUE HAIR • BOUTIQUE SOILINNE • BROCANTE DANIELLE BUISSEZ • BROCANTE DE SAINT-VAL • CANY DECO • CAPUCINE & H • CO&CO • COIFF&CO • VALERIE COIFFURE • CÔTE SUD • CÔTE SUD HORS LES MURS • DAVID COIFFURE • DOUCE HEURE DE JUSTINE • ELECTRICITE DU LITTORAL • ESPACE BEAUTE FRANCK PROVOST • ESPACE DETENTE • EUREKA • FANNY COIFFURE • FREDERIC MALANDAIN PHOTOGRAPHE • HANGARD VOYAGES • HOTEL DE LA MER • HOTEL DE LA POSTE • ID COIFF • IDEALL COIFFURE • ISA' LIN CREATIONS • JEAN LOUIS DAVID • KATIA KARTONNE • L'ATELIER DU SIEGE • LA BARCAROLE • LA BONNE FRANCKETTE • LA BOUSSOLE • LA CASCADE • LA CHALOUPPE • LA CRIEE DU PEQUEU • LA GOUANIERE • LA GRANGE AUX FLEURS • LA JEAN'S HOUSE • LA PASSERELLE RESTAURANT DU CASINO • LA QUINCAILLERIE • LA TABLE D'AGNES • LA TAVERNE • LA TRUITE SAUMONNEE • LA VALE NORMANDE • LE CAFE DES GLACES • LE CHAMPETRE • LE DORIS • LE DRESSING • LE GASTRONOME • LE PRESSEUR • LE RELAIS DES ARTISTES • LE SALON • LE SPARROW • LE TROPICAL • LES BAINS 76 • LES GALETES BLANCS • LES JARDINS DE RAPHAEL • LES PETITES ARCADES • LES PETITES MARIONNETTES • LES SOULIERS D'ADRIEN • LIBRAIRIE LES ACCENTS • LNC COIFFURE • L'OR DU TEMPS • MANDRAGORE • MAX EN TOI • MISE AU GREEN • NELSAN-COIFFURE • NORMANDIE TRAITEUR • PARFUMERIE CAROLE • PHILIPPE ET VALERIE COIFFURE • PRETTY THINGS • PRO & CIE • QUAI 37 • RESTAURANT DU LAC DE CANIEL • RESTAURANT LES FREGATES • RESTAURANT LES GALETES • RETOUCHES DU DUN • SAINT-BARTH • SBGM EXPERT • S'COUPE COIFFURE

Liste indicative au 31/12/2020 sous réserve de modifications

Un nouvel espace de travail

EN CÔTE D'ALBÂTRE

Dans le cadre de sa compétence de développement économique, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre a souhaité transformer un bâtiment industriel en un lieu destiné à la location immobilière pour les entreprises du territoire. En effet, la dernière phase des travaux se terminera en mars 2021. Ainsi l'ancien hall de formation de Techman et les ateliers d'Eurobâches seront transformés en Hôtel d'entreprises composé de petites et moyennes surfaces locatives de qualité.



Qu'est-ce qu'un hôtel d'entreprises ?

Une installation dans un Hôtel d'entreprises est souvent une phase intermédiaire. Cependant, après les premières années l'entreprise peut continuer à se développer et se consolider au sein de la structure, sans avoir à investir ses capacités financières et son énergie dans la construction d'un bâtiment.

Les travaux de réhabilitation du hangar en Hôtel d'Entreprises relèvent d'un substantiel réaménagement intérieur de l'espace pour créer 14 cellules équipées. Des bureaux et des espaces de stockage seront alors disponibles à la location, soit 8 lots en rez-de-chaussée (atelier/bureau) et 6 lots en étage (bureaux) le tout selon une architecture industrielle.



Vue intérieure du bâtiment

Les surfaces disponibles à la location seront variables afin de proposer des biens diversifiés susceptibles de correspondre à toutes sortes d'entreprises : TPE, PME/PMI.

Les locaux seront équipés clé en main, vous n'aurez plus qu'à poser votre mobilier et développer votre entreprise. Des salles de réunion seront à votre disposition, ainsi qu'un espace cafétéria. La voie de desserte interne permettra le chargement et le déchargement rapide du matériel. Le bâtiment est équipé pour le haut débit et prêt à recevoir prochainement la fibre. L'ensemble des niveaux sera accessible aux personnes à mobilité réduite via un ascenseur.

Si vous avez un projet d'implantation ou de développement et que vous souhaitez louer un local n'hésitez pas à contacter le service Développement Economique au

02 35 57 85 08

*Retrouvez-nous
sur facebook
@cotealbatre*

